

ILS RÉCLAMENT LEUR INTÉGRATION DANS LE SECTEUR**Les corps communs de l'éducation débrayent**

Après les enseignants, c'est au tour des corps communs de l'éducation de prendre le chemin de la contestation. Gardiens, ouvriers professionnels, secrétaires, agents de laboratoire ou de cantine ont entamé hier un mouvement de grève qui va durer jusqu'à mercredi. Hier, plusieurs cantines n'ont pas fonctionné.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - Les corps communs ont répondu à l'appel du Syndicat national des corps communs et ouvriers professionnels de l'éducation nationale (SNCCOPEN), de la coordination des corps communs sous l'égide de l'Unpef et du SNTE. Ils ont en commun une revendication centra-

le, à savoir l'intégration dans le corps commun de l'enseignement des agents non spécialisés. La forme de la contestation diffère cependant d'une formation syndicale à une autre. Le SNTE a opté pour une grève nationale de quatre jours. Son chargé de communication, Aït Hamouda, estimait hier le

taux de suivi au niveau national de 88%. A l'Est, la grève a été, selon lui, très bien suivie, un peu moins à Alger avec des taux considérables à l'ouest du pays. Dès ce matin, les corps communs affiliés au SNTE observeront des sit in devant les Directions de l'éducation des 48 wilayas avant d'organiser demain un rassemblement devant l'Assemblée populaire nationale. L'Unpef a, quant à elle, choisi d'opter pour des sit in dès aujourd'hui devant les Directions de l'éducation en signe d'«avertissement» à la tutelle. Pour sa part, le Syndicat national des corps

communs et ouvriers professionnels de l'éducation nationale a appelé ses adhérents à entamer dès aujourd'hui une grève de trois jours. Il réclame la «révision de la classification catégorielle et de la promotion interne de l'ensemble des corps, spécialement les ouvriers professionnels qui vivent en dessous du seuil de la pauvreté et qui peinent à faire vivre dignement leurs familles, l'intégration des corps communs et ouvriers professionnels dans le décret exécutif 08/315 en incluant l'octroi de la prime pédagogique pour les laborantins et la prime de docu-

mentation aux documentalistes, les administratifs et les informaticiens avec effet rétroactif à compter de l'année 2005».

Ce même syndicat réclame «la généralisation du bénéfice de la prime du Grand Sud et de la prime du logement, la généralisation de l'octroi de la prime de rendement aux taux de 40% au lieu de 30% au profit des corps communs et ouvriers professionnels» et condamne «encore une fois le deux poids, deux mesures, l'injustice, la hogra, le mépris à l'encontre des corps communs et ouvriers professionnels caractérisé par les récentes révisions des régimes indemnitaires uniquement aux corps pédagogiques».

N. I.

À L'INITIATIVE DES MÉDECINS RÉSIDENTS**Sit-in de soutien des malades cancéreux**

Les médecins résidents et les résidents en pharmacie organisent, jeudi, à l'hôpital Mustapha-Pacha, à Alger, un sit-in de soutien aux malades cancéreux. Les initiateurs du mouvement lancent un appel à l'ensemble du personnel médical à rejoindre le sit-in de protestation afin de dénoncer la situation actuelle des patients.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - Sous le thème «Non à la condamnation des cancéreux en Algérie», le Collectif national autonome des médecins résidents algériens (CAMRA) explique, dans un communiqué, que ce rassemblement permettra «d'exprimer la solidarité et la compassion de la corporation envers les patients».

Le collectif tient également par la même occasion à dénoncer d'«une manière symbolique la pénurie de médicaments anticancéreux et antidouleur, l'insuffisan-

ce de prise en charge» et surtout réclame «des solutions urgentes pour la prise en charge des patients cancéreux qui sont actuellement en suspens».

Récemment, de passage sur les ondes de la Radio nationale Chaîne III, le chef du service oncologie au CPMC a soulevé en plus du problème récurrent de rupture des médicaments, celui de la radiothérapie. Selon ce dernier, sur 44 000 nouveaux cas de cancer enregistrés chaque année, 28 000 nécessitent un traitement par

radiothérapie, or les capacités nationales en radiothérapie permettent le traitement de seulement 8 000 cancéreux par an.

L'autre grand problème qui pénalise les malades concerne les délais de rendez-vous pour le traitement par radiothérapie. Ces derniers sont fixés autour de six mois. Ce retard de programmation, explique le P^r Afiane, chef du service de radiothérapie au CPMC, est dû au nombre important de malades.

Le service prend en charge une moyenne de 160 malades par jour. Cependant, rassure-t-il, d'ici le début du mois prochain, avec l'acquisition et la mise en service d'un nouveau simulateur et d'un scanner, le service pourra augmenter ses capacités de traitement pour

atteindre une moyenne de 240 malades par jour. En termes de qualité, poursuit ce responsable, le service s'est doté d'équipements ultramodernes. D'ailleurs, rassure-t-il, le service de radiothérapie n'a jamais interrompu les traitements. Le service a, cependant, mis à l'arrêt récemment un simulateur qui a été remplacé. Ceci, enchaîne le professeur, ne s'est jamais répercuté sur la prise en charge des patients, qui disposent d'un délai de trois semaines à un mois entre la simulation et le début du traitement. Cependant, vu le nombre important de malades nécessitant un traitement, la solution pour réduire les délais, suggère-t-il, est d'ouvrir d'autres centres de radiothérapie.

S. A.

APRÈS LES ÉLECTIONS CONTESTÉES DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE BOUIRA**Des agriculteurs ferment les sièges de la CA et de la DSA**

Hier dimanche, dès la matinée, des dizaines d'agriculteurs, pour la plupart des jeunes, venus de la lointaine commune d'Aghbalou, à 70 km à l'est de Bouira, ont procédé à la fermeture du siège de la Chambre d'agriculture et celui de la Direction des services agricoles, à l'aide de cadenas.

Selon les protestataires qui se sont rassemblés devant les deux sièges de la CA et DSA, mitoyens, les raisons qui les ont amenés à accomplir une telle action sont multiples.

D'abord, ils contestent les élections qui ont eu lieu la veille dans le cadre du renouvellement du conseil d'administration de la Chambre d'agriculture. Officiellement, 40 membres de l'assemblée générale devaient élire 8 membres parmi

leurs pairs, dont six issus des associations professionnelles et deux autres issus des prestataires de service. Or, ce samedi, juste après le premier dépouillement des urnes concernant l'élection des six membres issus des associations professionnelles, voyant que leur représentant, celui de l'association des oléiculteurs, n'a pas été élu, les agriculteurs de la commune d'Aghbalou, présents dans la salle, ont protesté en renversant tables et chaises et en revendiquant de nouvelles élections. De fait, les élections furent suspendues sine die, mais selon le secrétaire général de la CA, Akkouche Malek, les élections ne pourraient être remises en cause puisque les bulletins de vote sont toujours entre les mains de l'huissier de justice.

Cependant, les protestataires, qui sont revenus hier dimanche en grand nombre, ne l'entendent pas de cette oreille.

Pour eux, les élections doivent être annulées et même les statuts de la Chambre d'agriculture tels que consignés dans le décret exécutif n°10-214 du 16 septembre 2010, doivent être revus, notamment l'article 24 qui stipule que le conseil d'administration de la Chambre d'agriculture est composé, entre autres, de «six élus par l'assemblée générale parmi les représentants des associations professionnelles agricoles». Celui-ci doit être revu pour spécifier que ces membres ne sauraient appartenir à la même association professionnelle.

Pendant toute la matinée, les jeunes, qui ont fermé ces deux sièges, n'ont reçu aucune visite des responsables, si ce n'est celle des policiers en civil. Ils tenaient à voir le wali ou un autre responsable, ne serait-ce que pour lui faire part de leurs problèmes.

Y. Y.

RECRUTEMENTS ET CONCOURS DU MAGISTER**Harraoubia appelle à plus de transparence**

Intervenant hier lors de la conférence d'évaluation de la rentrée universitaire 2011-2012, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Rachid Harraoubia, a appelé les recteurs d'université et les directeurs d'école et d'institut à enclencher les mécanismes de dialogue au sein de l'université et à opter pour plus de transparence dans le recrutement et le déroulement du concours du magister.

F-Zohra B. - Alger (Le Soir) - Le ministre de l'Enseignement supérieur a rencontré, hier, les recteurs d'université et directeurs d'institut dans le cadre d'une conférence visant la préparation et l'évaluation de la rentrée universitaire 2011-2012 qui se caractérise par la généralisation du nouveau système LMD.

Le ministre a rappelé que l'Université a été secouée l'année dernière par des mouvements de

grève durant le deuxième trimestre. Il notera, par ailleurs, que la conférence nationale tenue le 27 mars 2011 avec les représentants des étudiants a abouti à des recommandations concernant notamment les diplômes et les programmes pédagogiques.

Recommandations qui seront appliquées à travers des projets qui ont été adoptés, a annoncé le ministre. 234 000 diplômés ont, en outre, quitté les bancs de l'université

pour l'année 2010-2011. «Pour ce qui est de cette rentrée universitaire 2011-2012, il y a 277 955 nouveaux inscrits. Par ailleurs et avec 172 000 nouvelles places pédagogiques, les capacités d'accueil ont atteint un million 400 000, ce qui représente un surplus de places pédagogiques au niveau national», a souligné Rachid Harraoubia. Il notera, toutefois, qu'il y a surcharge dans certaines régions du pays notamment dans les grandes villes.

Concernant l'accueil au niveau des résidences universitaires, le secteur a réceptionné 85 000 nouveaux lits alors que la capacité d'accueil a atteint 600 000 lits, ce qui représente une capacité de prise en charge de près de 50% des étudiants inscrits à l'université,

explique le premier responsable du secteur de l'Enseignement supérieur, annonçant plus loin l'ouverture de 525 nouvelles propositions de formation pour les licences et 214 nouvelles formations pour le doctorat dans le cadre de la diversification de la carte pédagogique.

Le ministre annoncera que les grandes écoles ont accueilli la première promotion des classes préparatoires et la création de 8 000 nouveaux postes budgétaires pour étoffer la formation universitaire.

S'agissant des problèmes de documentation soulevés par les étudiants, le ministre a appelé «à changer les mentalités, à adopter et généraliser les ressources électroniques».

F.-Z. B.

DON DE SANG**Le programme de l'Agence nationale du sang en bonne voie**

Quatre-vingt pour cent des objectifs du programme national du sang ont été réalisés. C'est ce qu'a affirmé le Dr Souami, représentante de l'Agence nationale du sang (ANS). Initié par l'ANS en 1996, «le programme national du sang ne dépassait pas à ses débuts 19%. Aujourd'hui, nous avons atteint 80% des objectifs tracés», a indiqué le Dr Souami, hier à Alger, à l'occasion de la Journée nationale des donneurs de sang, coïncidant avec le 25 octobre de chaque année. Un taux qu'elle a qualifié de «très satisfaisant». Elle rappellera qu'outre la mise en place de 12 centres de wilaya de transfusion sanguine, sont prévus 12 autres inscrits dans le programme de 2010-2014, notamment à Tiaret et à Biskra. «L'objectif est de décentraliser et d'assurer la disponibilité du sang et de ses dérivés dans la proximité à travers les différentes wilayas du pays», a-t-elle expliqué.

Pour sa part, le président de la Fédération algérienne des donneurs de sang (FADS), Gherbi, a souligné que le nombre de donneurs a progressé pour atteindre 95 000 donneurs permanents. «Rien que pour le mois de Ramadan dernier, nous avons enregistré 40 000 donneurs», a-t-il dit. L'intervenant a également encouragé le don par aphérèse, une technique de prélèvement consistant à extraire le plasma ou les plaquettes de sang. «Cette technique permet d'extraire séparément les composants du sang tels que les plaquettes, fortement demandées par les cancéreux», a-t-il précisé. Membre de la FADS, Mohamed Atbi a, de son côté, souligné le rôle «important» des centres de don de sang extramuros. «L'accès aux hôpitaux est souvent difficile, ce qui décourage les donneurs de sang. Ces centres vont ainsi permettre aux donneurs de s'y rendre aisément et régulièrement», dira-t-il. Il a, en outre, plaidé pour la sensibilisation des jeunes pour «une prise de conscience de la place des actes volontaires et réguliers de don de sang».

Rym Nasri